Réserve Naturelle Régionale
GORGES DE DALUIS

Fragile

Ne pas sortir des sentiers battus

Parmi les activités de pleine nature prisées sur le territoire, le VTT peut se révéler impactant pour l'environnement : érosion des sols, dérangement de la petite faune (insectes, passereaux, etc.), destruction de la flore. Sur la Réserve une réglementation existe pour préserver le site. Il s'agit par exemple de ne pas sortir des sentiers existants. Ainsi toutes les manifestations sportives pouvant avoir lieu sur le territoire sont soumises à un arrêté du Président de Région. Quant aux véhicules motorisés ils sont interdits sauf autorisation spéciale.

Quizz

Quelle est la bonne conduite à tenir lorsqu'on souhaite pratiquer le VTT sur la Réserve ?



VTT © Clémentine AGIRON

Petits bijoux du règne végétal

Les prairies et les sous-bois de la Réserve abritent plusieurs espèces d'orchidées. Somptueuses, sophistiquées et délicates, les orchidées forment l'une des familles les plus évoluées du règne végétal. Elles poussent parfois en bord de chemin et peuvent être écrasées par la circulation des VTT.



Epipactis helleborine © Clémentine AGIRON



Randonnée © Alliott MOHE



Orchis de Fuchs © Stéphanie LAMBOURET

Ophrys aranifera © Clémentine AGIRON



Ophrys abeille © Stéphanie LAMBOURET

Le temps s'arrête, la nature s'exprime.

www.gorgesdedaluis.fr

Conception : LPO PACA 2018. Infographie : Sébastien GARCIA. Rédaction : Stéphanie LAMBOURET et Cécile LEMARCHAND

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NATURA 2000

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Alpes d'azur

FONDATION D'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

ITANCIA

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ Provence-Alpes-Côte d'Azur